



## - PROCES VERBAL -

## POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen théorique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le jeudi 8 février 2024 de 14h00 à 15h00, à :

1UT DE LAVAL
52 rue des Docteurs Calmette et Guérin
53000 LAVAL

18 candidats sur 19 inscrits se sont présentés.





## L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
BECHU	Nina	ADMISE
BENETEAU	Perrine	ADMISE
DAVID	Candice	NON ADMISE
DOBAIRE	Océane	ADMISE
ERISSE	Noeline	ADMISE
GALLIOT	Julie	ADMISE
GAUBERT	Paul	ADMIS
GUERIN	Sandra	ADMISE
HALOUSE	Kelly	NON ADMISE
ITAE TETAA	Teraimateata	NON ADMISE
LAPERRINE	Sarah	ADMISE
LEROUX	Emma	ADMISE
MARTINET	Emilie	ADMISE
PAYANT	Alexandre	NON ADMIS
RAULT	Emeline	ADMISE
TIENVROT	Aude	ADMISE
VOUILLE	Romain	ADMIS
VRIGNAUD	Louise	ADMISE

14 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à NANTES, le 23 février 2024

Le directeur du CRFP Pays de la Loire

Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire Centre Régional de Formation Professionnelle 6 rue de la Gare - 44400 REZE Tél. 02 40 29 47 48

Membre du Jury

Séverine **DESCAMPS**  Membre du Jury

Marjorie **GUILLOU** 

Membre surveillant

Natacha **PICHERIE**